

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
N° 2023/36**

L'an deux mille vingt trois, le seize novembre, à 18 h 30, le Conseil Municipal de la commune, comprenant 15 conseillers municipaux en exercice, dûment convoqués le 10 novembre 2023, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Madame Christine PÉANY, Maire.

PRÉSENTS : Christine PÉANY, Gérard PEYROT, Raymonde JEANNET, Romain TORRECILLA, Arlette LAGRANGE, Evelyne GABORIT, Thierry CAMBRAY, Antoine ARCO, Laurence MORATO-CARBOU, Sébastien CAZEAUX, Philippe GOUZE.

PROCURATIONS : Pierre CHEVALIER à Philippe GOUZE, Marie-Hélène ROCA à Raymonde JEANNET.

ABSENTS : Michaël SEGUIN, Léa LACUVE.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Raymonde JEANNET.

OBJET : révision des loyers des logements communaux.

Conformément à l'indice de référence des loyers (IRL) publié par L'INSEE,

**Le Conseil Municipal,
Après avoir délibéré,**

À l'unanimité des membres présents ou représentés,

➤ **Décide** de réviser les loyers suivants :

à compter du **1^{er} décembre 2023** comme suit, conformément à la clause de révision des baux concernés (Jean Jaurès et Groupe scolaire) :

Immeuble Jean Jaurès	
Appartement n°1	438,28 €
Appartement n°2	419,12 €

Groupe scolaire	
78, route Minervoise	298,15 €
78 bis, route Minervoise	321,07 €
1, avenue François Mitterrand	321,07 €
1 bis, avenue François Mitterrand	298,15 €

à compter du **1^{er} janvier 2024** comme suit, conformément à la clause de révision des baux concernés (la Barque) :

Résidence la Barque	
Pavillon n°1, 1 rue des vignes	543,52 €
Pavillon n°2, 2 rue du Pic De Nore	539,91 €
Pavillon n°12, 12 rue du Pic de Nore	539,91 €
Pavillon n°13, 13 rue du Pic de Nore	543,52 €
Pavillon n°17, 17 rue de l'Alaric	530,76 €
Pavillon n°23, 23 rue de l'Alaric	543,52 €
Pavillon n°28, 28 rue de l'Alaric	530,76 €

à compter du **1^{er} février 2024** comme suit, conformément à la clause de révision des baux concernés (Immeuble Lignières) :

Immeuble Lignières	
appartement T1bis de 36 m ²	385,63 €
appartement T1bis de 36 m ²	385,63 €
appartement T4 de 82 m ²	511,23 €
appartement T2 de 36 m ²	385,63 €
appartement T2 de 44 m ²	420,32 €

à compter du **1^{er} avril 2024** comme suit, conformément à la clause de révision du bail concerné :

51 route Minervoise	308,85 €
---------------------	-----------------

Ainsi fait et délibéré en mairie les jours, mois et an que dessus et ont signé les membres présents au registre.

Certifié exécutoire à Puichéric, le 16 novembre 2023
après publication et transmission en Préfecture.



Le Maire,

Christine PÉANY.

A handwritten signature in black ink, appearing to be "Christine Péany", written over a horizontal line.